



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL MACON

EPREUVE E1 : PREPARATION D'UN OUVRAGE

a) Partie écrite Durée : 4h30 - Coefficient : 4 (dont sciences appliquées- durée : 1 h- coefficient : 1)

DOSSIER TECHNIQUE

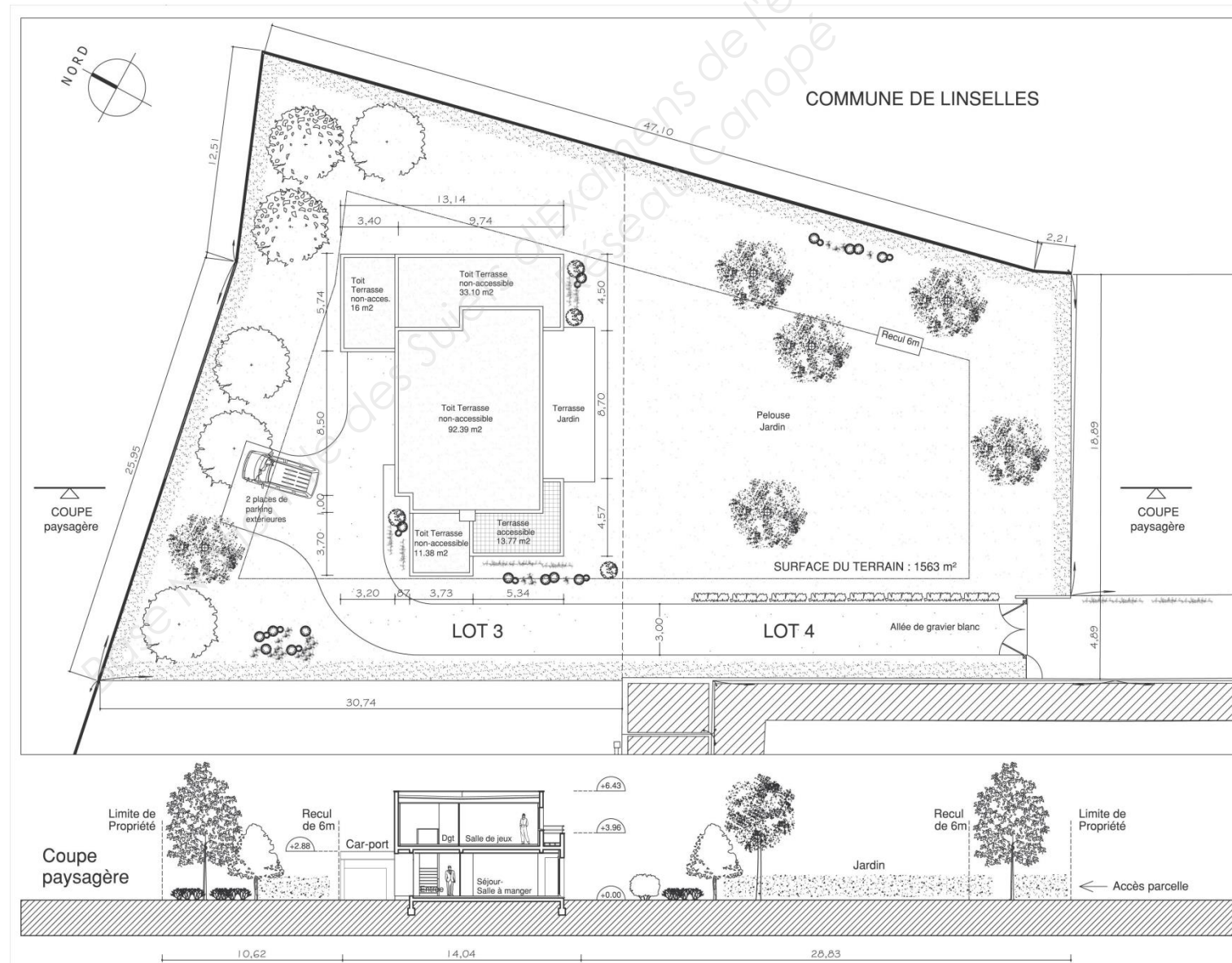
Ce dossier comprend :

- Perspectives, plan de Masse, coupe Longitudinale DT 2/17
- Coupes Verticales DT 3/17
- Façades DT 4/17, DT 5/17
- Plan RdC et Plan Etage DT 6/17
- Extrait du plan de fondations DT 7/17
- Armatures Nappe Inférieure DT 8/17
- Armatures Nappe Supérieure DT 9/17
- Extrait plan de coffrage plancher Haut du RdC DT 10/17
- Fiche produit Procalit F et G DT 11/17
- Fiche de Données de Sécurité Weber DT 12/17
- Treillis soudés / Calage d'armatures DT 13/17, DT 14/17
- Extrait CCTP DT 15/17, DT 16/17
- Ressources Scientifiques DT 17/17

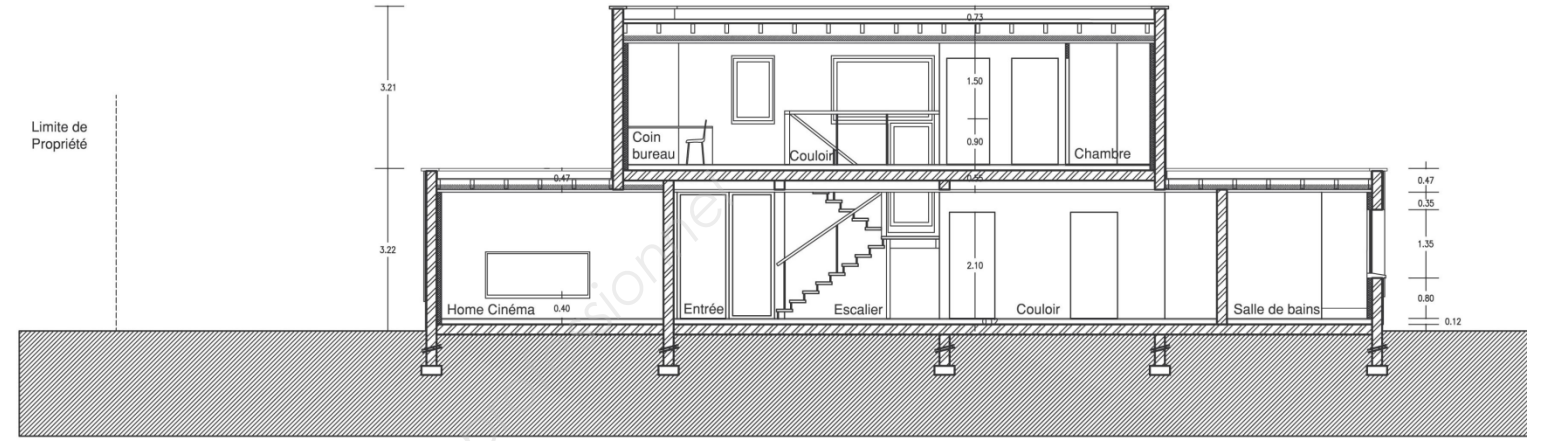
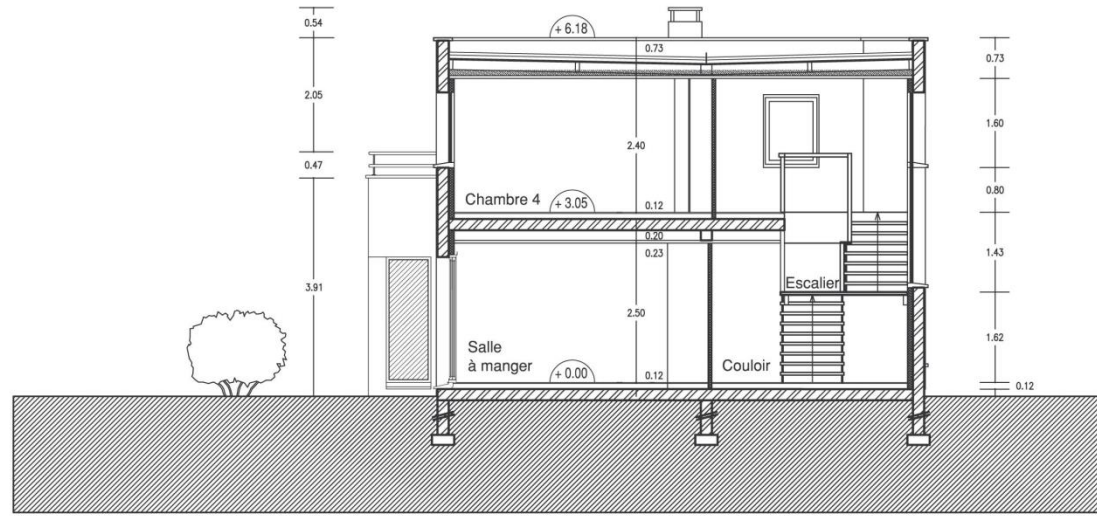
Assurez- vous que ce dossier est complet. S'il ne l'est pas, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

AUCUNE DOCUMENTATION AUTORISEE

Code examen : 450 23208	BP " Maçon "	Dossier Technique
E1 : Préparation d'un ouvrage		Session 2015
Durée : 4h30	Coefficient : 5	DT 1/17

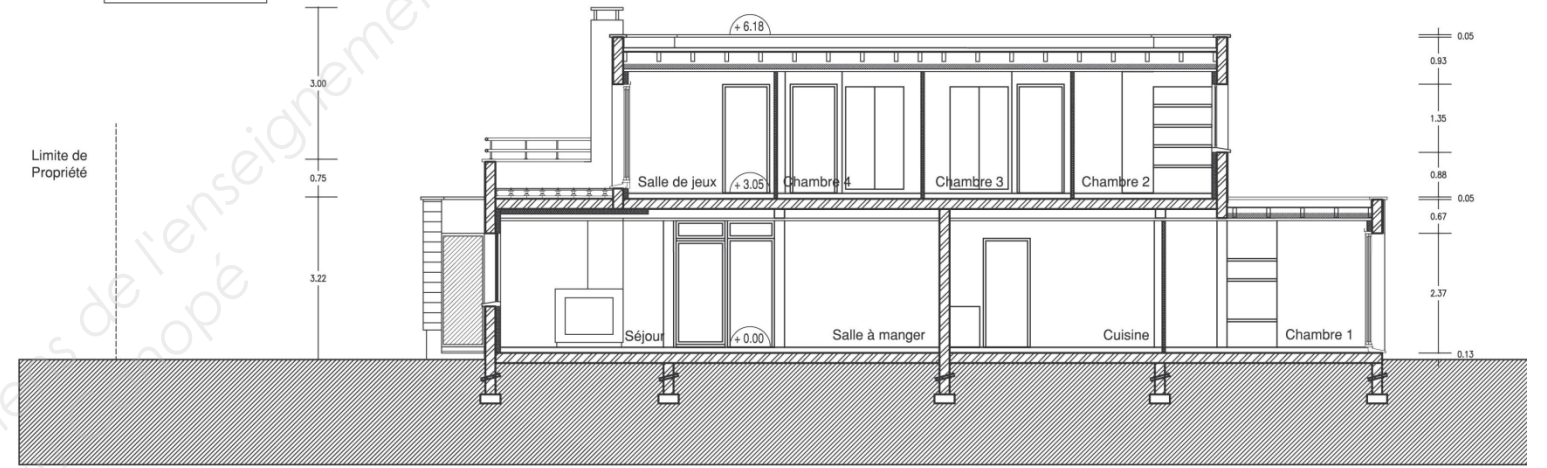
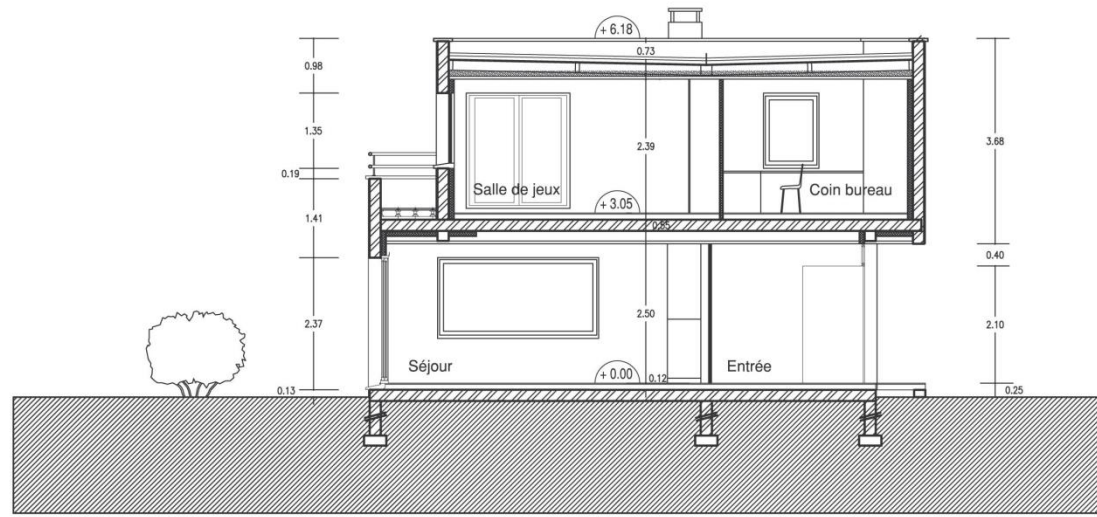


Coupe 1

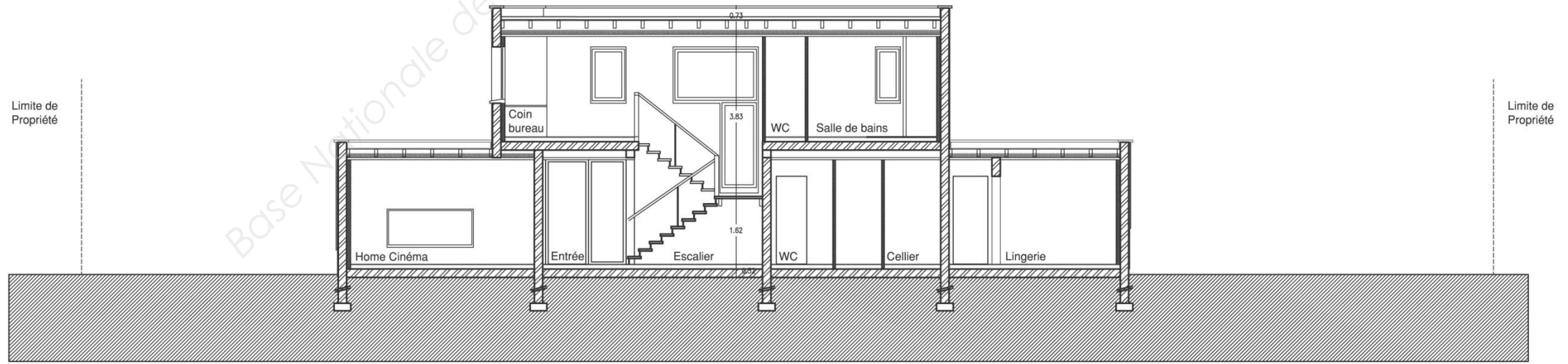


Coupe 3

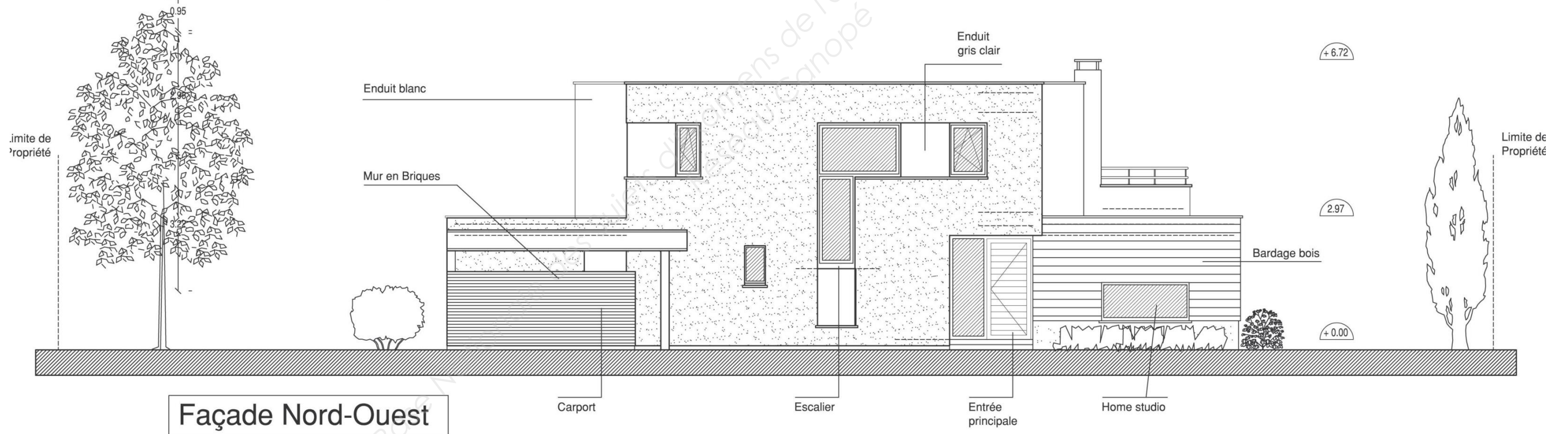
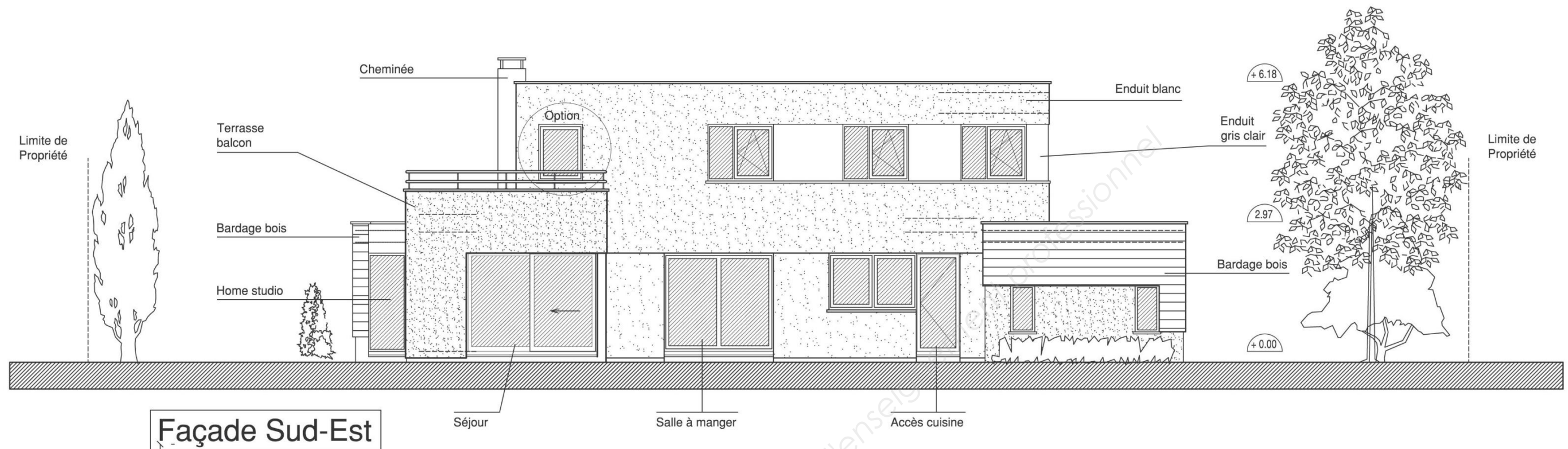
Coupe 2

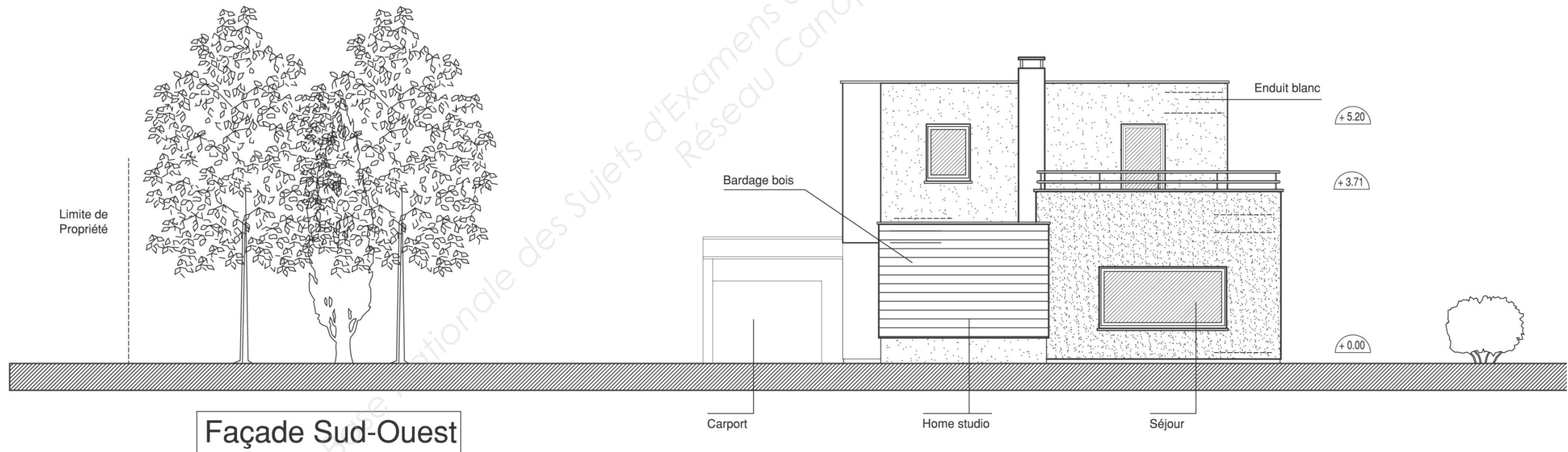
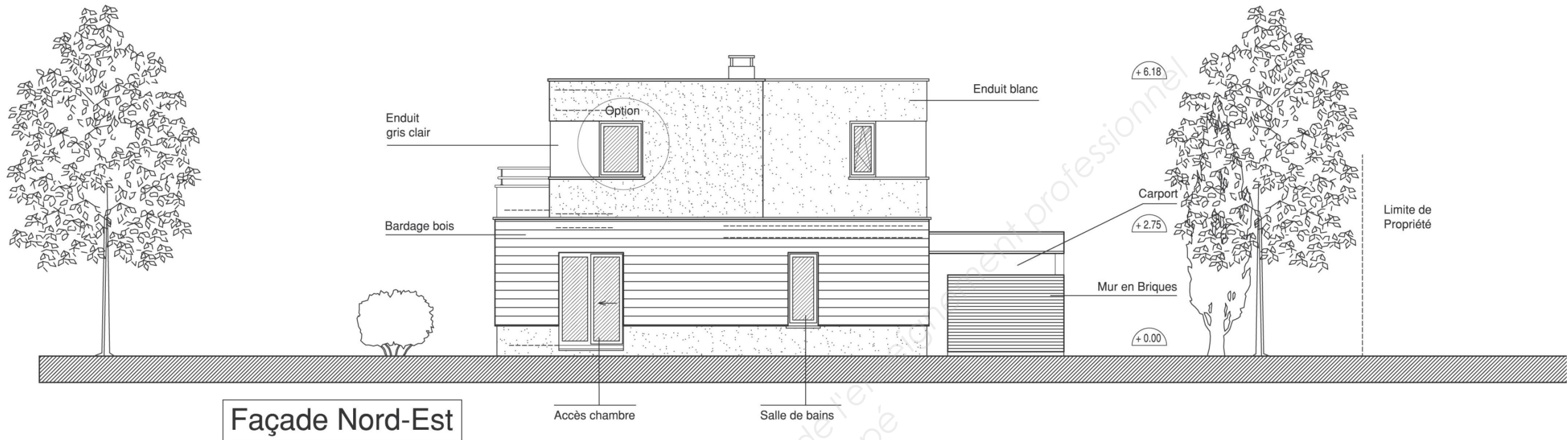


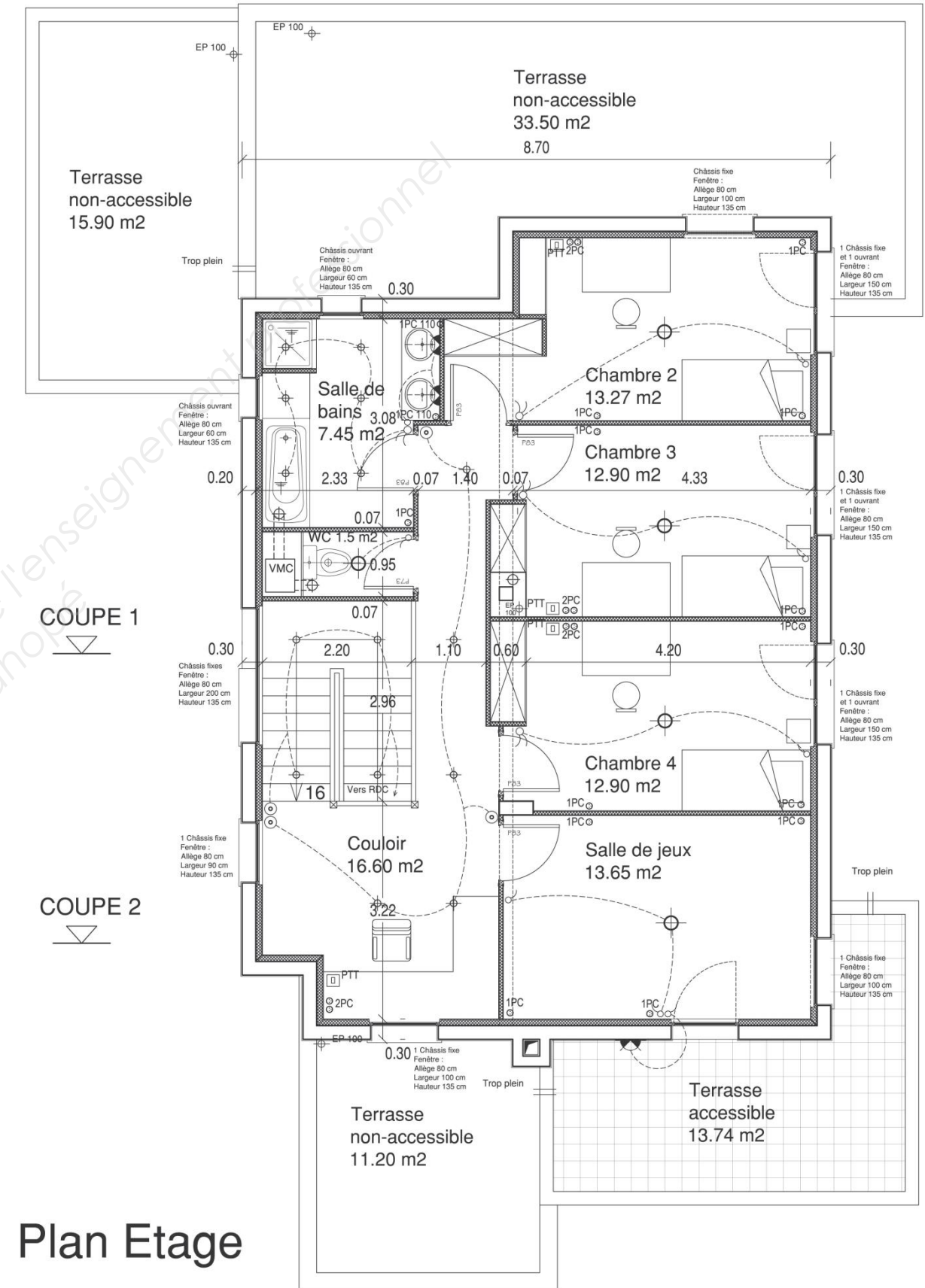
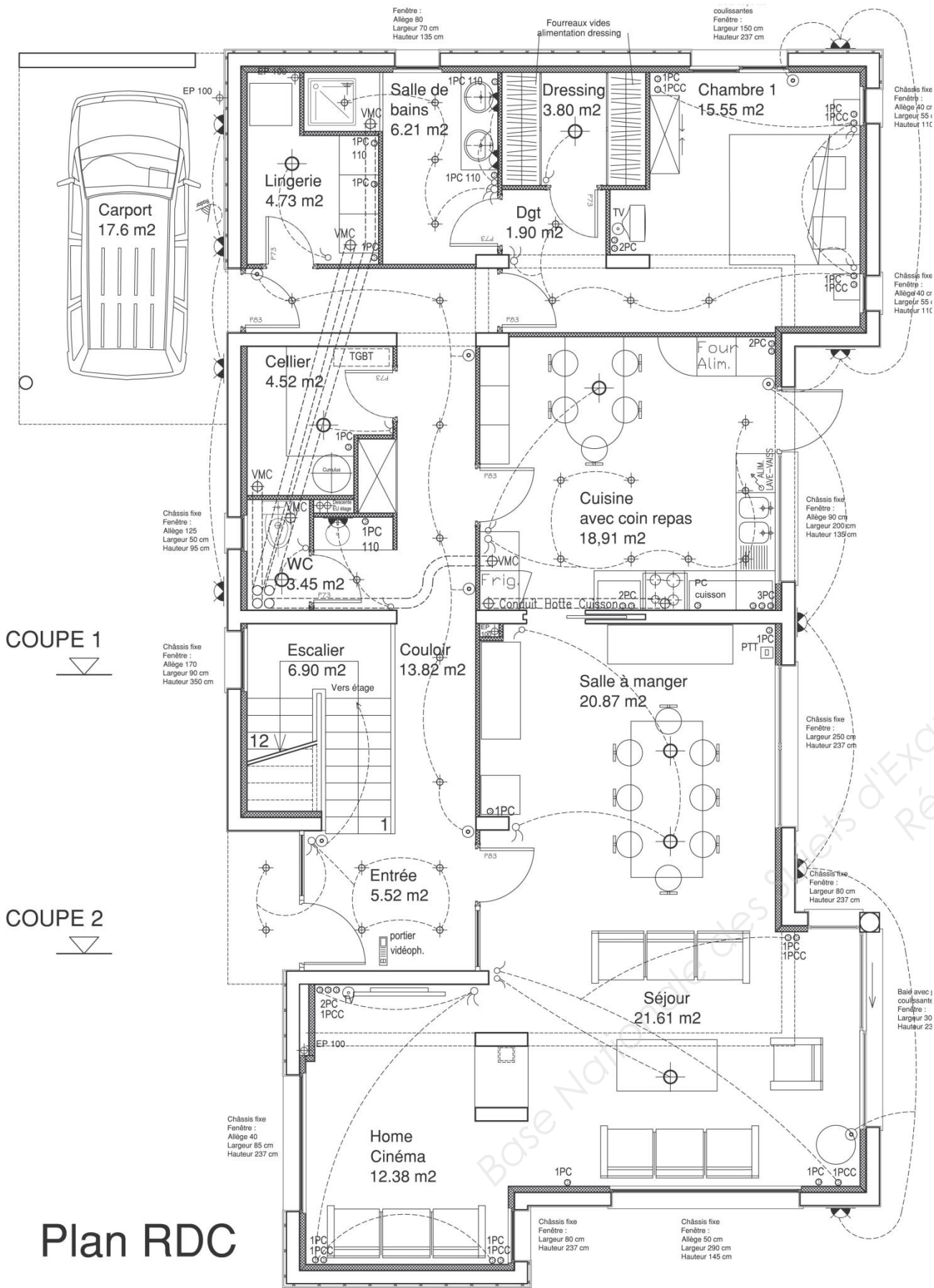
Coupe 4



Coupe 5







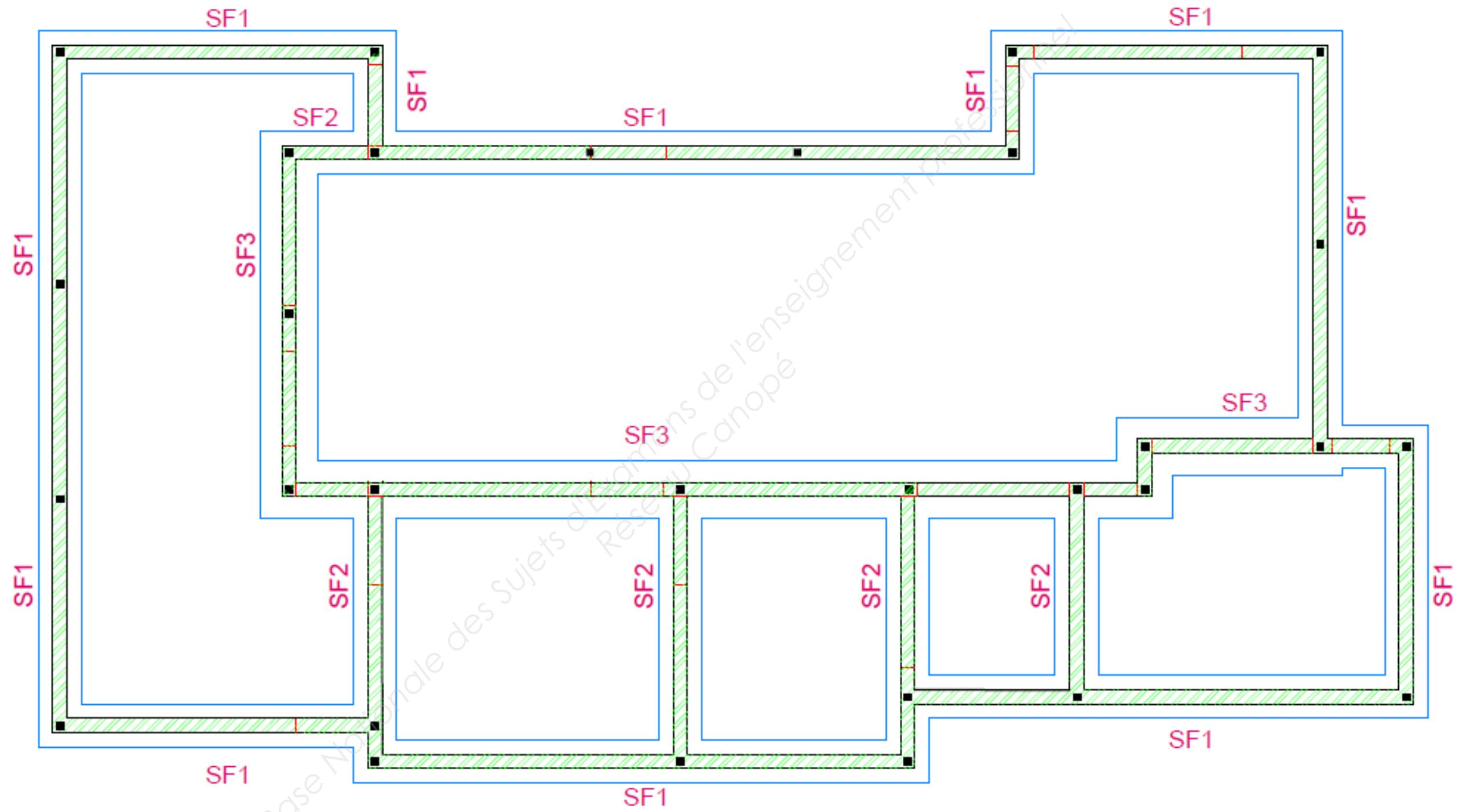
COUPE 1

COUPE 1

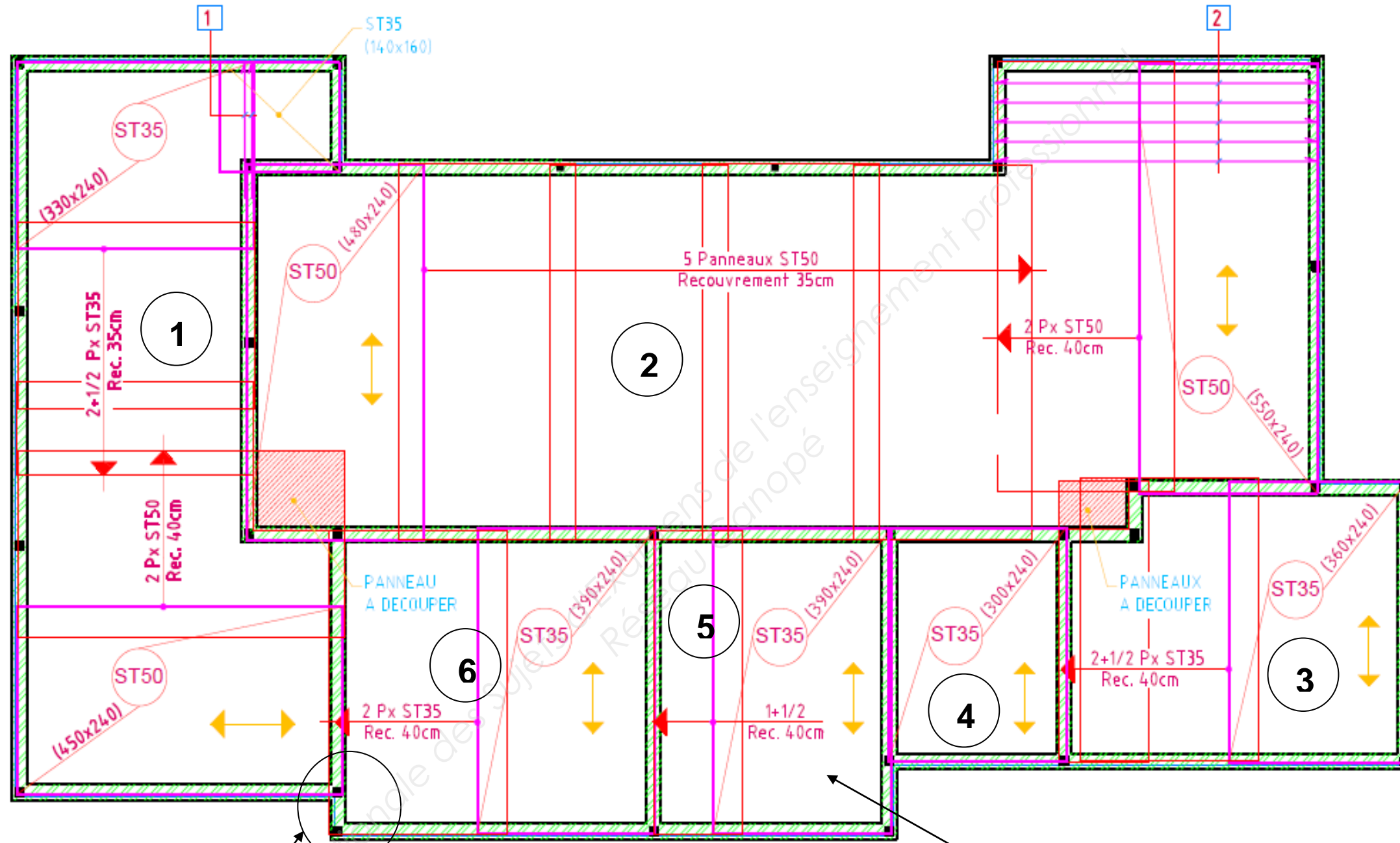
COUPE 2

COUPE 2

EXTRAIT DU PLAN DE FONDATIONS



ARMATURES NAPPE INFERIEURE



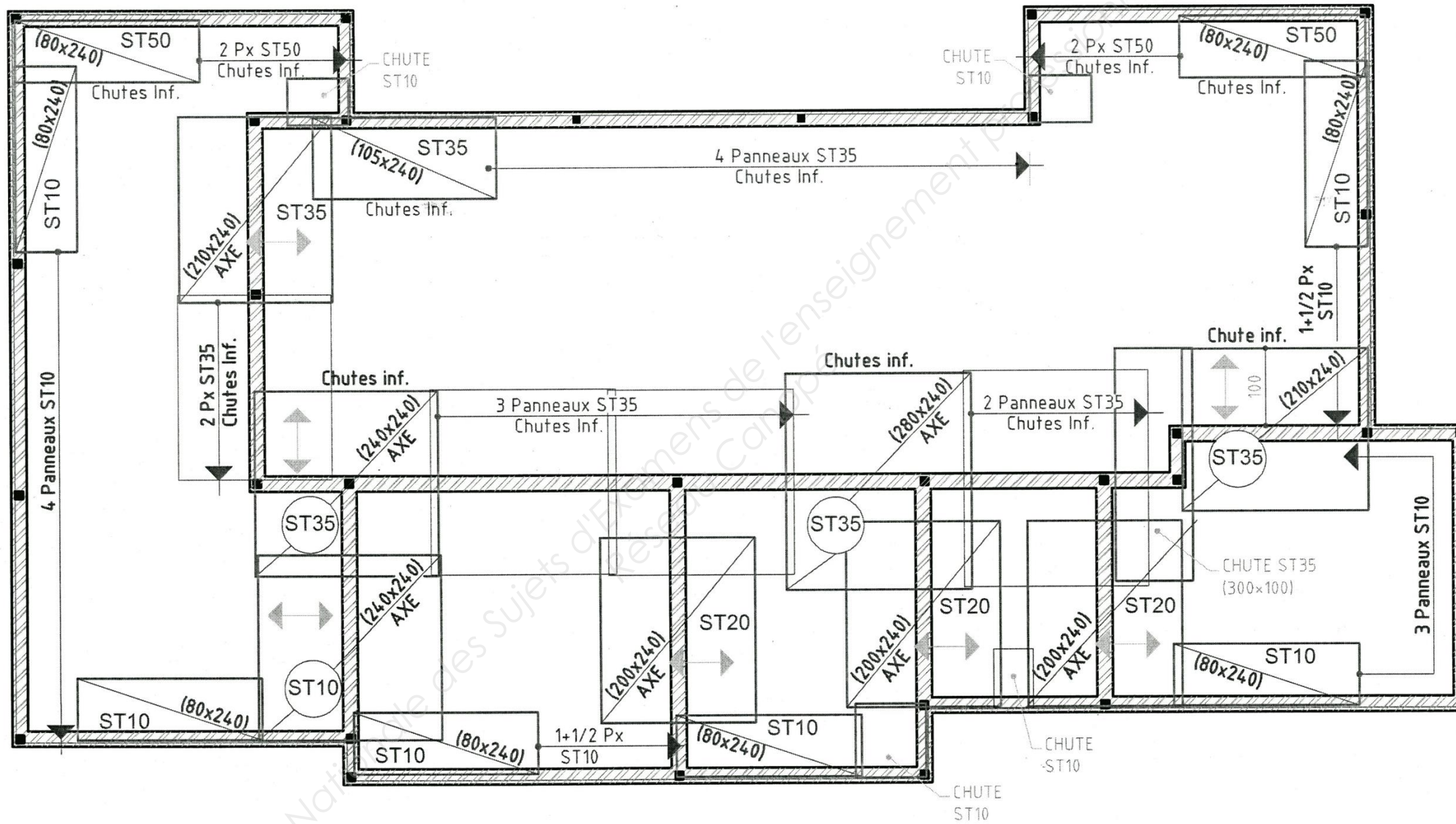
Zone d'étude B
ETUDE n°1

Rep.	φ	Nb. Unt.	Total	Esp.	Long. Unt.	Façonnage	Observation	Ind.
1	HA12	2	2	-	200	180	RENFORTS INFÉRIEURS A POSITIONNER SOUS TS	
2	HA16	5	5	25	474	434	RENFORTS INFÉRIEURS A POSITIONNER SOUS TS	

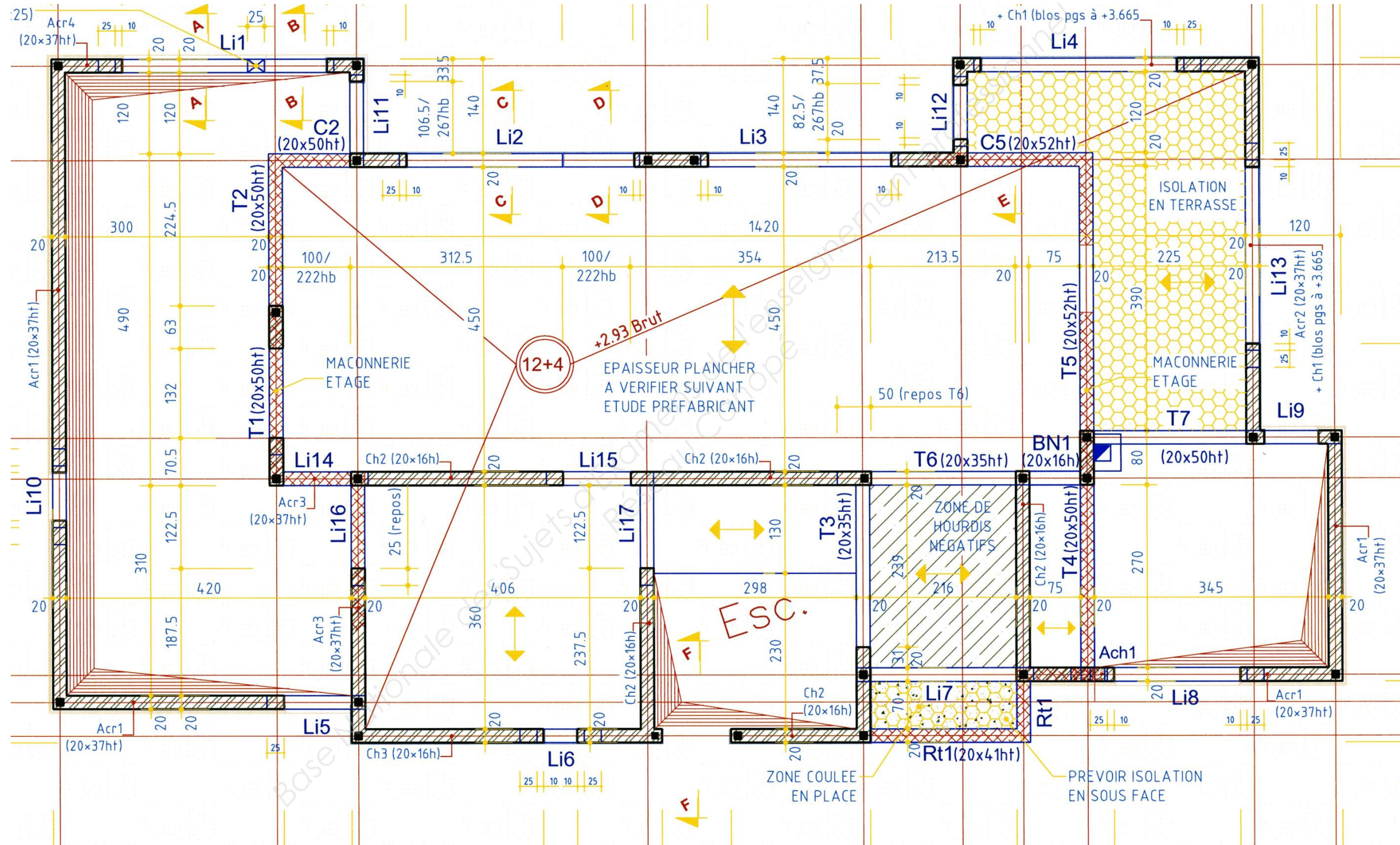
Zone d'étude A
ETUDE n°1

↕ = Sens de portée de la dalle

ARMATURES NAPPE SUPERIEURE



EXTRAIT DU PLAN DE COFFRAGE PLANCHER HAUT RDC



FICHE PRODUIT.



procalit F
procalit G

ENDUITS
D'IMPERMÉABILISATION
ET DE DÉCORATION DES FAÇADES

Retrouvez
nos conseils
pour la réalisation
d'enduits monocouches
page 326

procalit F procalit G

les avantages produit

- Application manuelle, directement sur maçonnerie de briques ou de parpaings
- Plusieurs finitions possibles : grattée, raclée ou jeté-truelle
- La sécurité d'un enduit d'imperméabilisation

EMPLOI

DOMAINE D'UTILISATION

- enduit d'imperméabilisation et de décoration des façades de maisons individuelles ou de petits logements collectifs

SUPPORTS EXTÉRIEURS neufs

- en imperméabilisation :
 - maçonneries de parpaings ou de briques conformes à la norme NF P 10.202/DTU 20.1
- en décoration :
 - corps d'enduit sur maçonneries de parpaings ou de briques conformes à la norme NF P 15.201/DTU 26.1

anciens

- maçonneries de briques, moellons, pierres jointoyées recouvertes d'un corps d'enduit conforme à la norme NF P15.201/DTU 26.1 chapitre 11 (type **weber.mep plus**)
- maçonneries de briques, moellons, pierres destinés à rester apparents (rejointoiement, enduits à pierres vues)
- pour tout autre support, nous consulter

LIMITES D'EMPLOI

- ne pas appliquer sur :
 - surface horizontale ou inclinée
 - supports en plâtre ou hourdés au plâtre
- éviter l'emploi de **procalit F** et **procalit G** sur les parties exposées aux salissures

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- dangereux, respecter les précautions d'emploi
- se référer à l'étiquetage réglementaire figurant sur l'emballage
- se reporter à la page 519 pour connaître le moyen de consultation des fiches de données de sécurité ainsi que la signification des symboles de danger

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- délai entre passes : de 1 heure à 3 jours au maximum
- épaisseurs d'application :
 - sur maçonnerie : de 12 à 15 mm
 - sur sous-enduit : de 7 à 8 mm

IDENTIFICATION

- composition : chaux aérienne, ciment blanc, granulats sélectionnés, adjuvants organiques, hydrofuges de masse, pigments minéraux
- densité de la poudre : 1,5
- pH de la pâte : 12,5

PERFORMANCES

- Classification MERUC : M5.E4.R3.U4.C1
- Catégorie de l'enduit selon DTU 26.1 : OC3
- C ϵ selon EN 998-1 annexe ZA
- Classe selon EN 998-1 : OC
- Réaction au feu : A1 (incombustible)
- Absorption d'eau : W2
- Résistance en compression : CSIII (EN 998-1)
- Rétention d'eau : 86 \leq Re \leq 94 % (DTU 26.1)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme EN 998-1
- DTU 26.1 (publication 2008)
- CPT du CSTB n° 2669 de juillet/août 1993
- Certificat CSTBat :

procalit F

- Auneuil : 39 M 116
- Saint-Jacques : 03 M 116
- Nemours : 09 M 116

procalit G

- Auneuil : 39 M 114
- Dissay : 32 M 114
- Nemours : 09 M 114
- Saint-Jacques : 03 M 114

CONDITIONS D'APPLICATION

- température d'emploi : de + 5 °C à + 35 °C
- ne pas appliquer en plein soleil ou sous la pluie, sur support gelé, en cours de dégel ou s'il y a risque de gel dans les 24 heures
- éviter d'appliquer des teintes soutenues en dessous de + 8 °C pour réduire les risques d'efflorescence

ENDUITS D'IMPERMÉABILISATION ET DE DÉCORATION DES FAÇADES

PRÉPARATION DES SUPPORTS

maçonnerie de parpaings, de briques* ou corps d'enduit

- éliminer les salissures : terre, laitance de surface
- garnir les joints, reboucher les trous en exécutant un renformis (cf. norme NF P 15.201/DTU 26.1) avec le mortier **weber.mur épais** ou avec l'enduit monocouche
- par temps chaud et vent sec, pour éviter les risques de grillage, arroser le support de préférence la veille ou bien avant l'application, en prenant soin d'attendre la disparition de la pellicule d'eau avant de mettre en œuvre l'enduit (cf. conseils d'expert)

* Les maçonneries de briques de terre cuites sont arrosées à l'avancement, moins d'une demi-heure avant l'enduisage.

PRÉPARATION DE L'ENDUIT

préparation du mélange

- gâcher dans une bétonnière avec 3,5 à 4 l d'eau par sac, pendant 5 à 10 minutes

utilisation du pot de projection

- régler la pression d'air à la sortie du compresseur à 7 bars. Utiliser une plaque 3 trous \varnothing 14 à 20 mm avec gicleurs de \varnothing 4 mm



25 kg

PRODUITS

APPLICATION

1 finition grattée ou raclée



- réaliser un gobetis de **procalit F** ou **procalit G** à la truelle sur 3 à 5 mm d'épaisseur
- après 30 minutes environ, appliquer une passe de 15 mm au minimum sur maçonnerie, de 8 mm sur corps d'enduit
- dresser soigneusement à la règle l'enduit et le resserrer à la taloche plastique alvéolée
- dès que la dureté de l'enduit le permet, de 3 à 18 heures après l'application, gratter l'enduit avec un gratton ou racler avec le tranchant de la truelle
- laver soigneusement au jet d'eau en pluie fine pour éliminer les poussières et réhumidifier l'enduit en profondeur

2 finition talochée avec procalit F

- sur maçonnerie :
 - appliquer une 1^{re} passe de 10 mm d'épaisseur
 - dresser soigneusement à la règle et laisser la surface rugueuse
 - 24 heures après, appliquer une 2^e passe de 5 mm d'épaisseur.
- dès que la dureté de l'enduit le permet, talocher la surface avec une taloche plastique alvéolée ou une taloche bois
- sur corps d'enduit :
 - appliquer une passe de 7 à 8 mm d'épaisseur
 - dresser soigneusement à la règle
- dès que la dureté de l'enduit le permet, talocher la surface avec une taloche plastique alvéolée ou une taloche bois

3 finition jeté-truelle avec procalit G

- sur maçonnerie, réaliser un gobetis de **procalit G** à la truelle sur 3 à 5 mm d'épaisseur
- après 30 minutes environ, appliquer et dresser une passe de 7 mm d'épaisseur de façon à avoir au moins 10 mm en tout point
- sur cette première passe dressée ou sur corps d'enduit assurant l'imperméabilisation, jeter l'enduit afin d'obtenir l'aspect désiré

Façades neuves

INFOS PRATIQUES

Unité de vente :

- sac de 25 kg (palette filmée complète de 48 sacs, soit 1 200 kg)

Format de la palette :

107 x 107 cm

Couleurs :

144 teintes (voir nuancier page 508)

Outillage :

bétonnière, auge, truelle, règle, taloche plastique alvéolée, taloche bois, gratton

Rendement moyen : en partie courante, 50 m²/2 compagnons servis/jour

Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, à l'abri de l'humidité

Approvisionnement : **procalit G** est disponible dans tous centres **Weber** sauf Sorgues (84), Colomiers (31) et Ludres (54) **procalit F** est disponible au départ de Saint-Jacques (35), Auneuil (60) et Nemours (77)

Consommation :

	grattée	talochée
procalit F		
maçonnerie	26 à 28 kg/m ²	22 à 25 kg/m ²
corps d'enduit	15 à 17 kg/m ²	12 à 15 kg/m ²
procalit G		
maçonnerie	28 kg/m ²	25 kg/m ²
corps d'enduit	15 à 20 kg/m ²	15 à 17 kg/m ²



	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Conformément au règlement (CE) n°1907/2006	Page : 1 de 7
		Edition révisée N° : 6
		Date : 9 / 7 / 2012
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2008
WEBER.PROCALIT F		

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **WEBER.PROCALIT F**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Enduit d'imperméabilisation et de décoration des façades.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence : +33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Réglementation CE. : Ce mélange est classé dangereux selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Classification : Xi; R41
R43

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Mentions obligatoires d'étiquetage

Contient : du Ciment et de la chaux.

Symbole(s)



: Xi - Irritant

Phrase(s) R : R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S : S2 - Conserver hors de portée des enfants.
S22 - Ne pas respirer les poussières.
S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Autres effets indésirables pour la santé : Le mortier peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses. Lors du gâchage, la pâte de mortier présente un pH élevé; elle peut alors irriter la peau en cas de contact prolongé et provoquer des lésions aux yeux en cas de projection. En cas d'ingestion significative, le mortier peut provoquer des brûlures du tractus

SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON BP 84 77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

En cas d'urgence : INRS : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Conformément au règlement (CE) n°1907/2006	Page : 6 de 7
		Edition révisée N° : 6
		Date : 9 / 7 / 2012
		Remplace la fiche : 22 / 10 / 2008
WEBER.PROCALIT F		

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxiques : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune données/informations disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Après durcissement du mortier, les éléments qui le composent sont définitivement fixés et insolubles.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Elimination des déchets du produit : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel. Mettre en décharge agréée ainsi que les emballages. Après prise, le mortier peut être éliminé comme les autres résidus de construction et stocké dans des décharges appropriées en respectant la réglementation en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR - Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI-IMDG

OACI/IATA

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

- Polluant marin-IMDG : NO

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

Non applicable

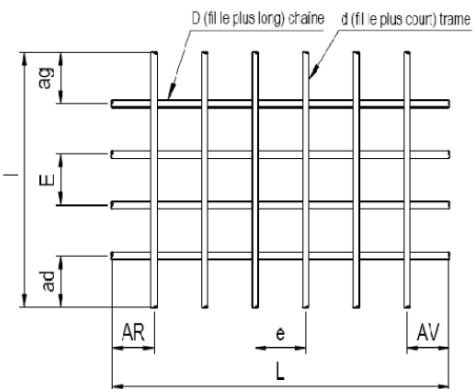
SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON BP 84 77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

En cas d'urgence : INRS : 01 45 42 59 59

TREILLIS SOUDÉS DE STRUCTURE (NF A 35-080-2)											
Désignation ADETS	Section		E e mm	D d mm	Abouts AV AR ad ag mm/mm	Nombre de fils N n	Longueur Largeur L l m	Masse nominale Kg/m ²	Surface 1 panneau m ²	Masse 1 panneau kg	Colisage
	S cm ² /m	S s cm ² /m									
ST 10 [®]	1,19	1,19	200	5,5	100/100	12	4,80	1,870	11,52	21,54	50 ou 80
ST 20 [®]	1,89	1,89	150	6	150/150	16	6,00	2,487	14,40	35,81	40
ST 25 [®]	2,57	2,57	150	7	150/150	16	6,00	3,020	14,40	43,49	40
ST 30 [®]	2,83	2,83	100	6	150/150	24	6,00	3,226	14,40	46,46	30
ST 35 [®]	3,85	3,85	100	7	150/150	24	6,00	4,026	14,40	57,98	30
ST 50 [®]	5,03	5,03	100	8	150/150	24	6,00	5,267	14,40	75,84	20
ST 60 [®]	6,36	6,36	100	9	125/125	24	6,00	6,986	14,40	100,60	16
ST 15 C [®]	1,42	1,42	200	6	100/100	12	4,00	2,220	9,60	21,31	70
ST 25 C [®]	2,57	2,57	150	7	75/75	16	6,00	4,026	14,40	57,98	30
ST 25 CS [®]	2,57	2,57	150	7	75/75	16	3,00	4,026	7,20	28,99	40
ST 40 C [®]	3,85	3,85	100	7	50/50	24	6,00	6,040	14,40	86,98	20
ST 50 C [®]	5,03	5,03	100	8	50/50	24	6,00	7,900	14,40	113,76	15
ST 65 C [®]	6,36	6,36	100	9	50/50	24	6,00	9,980	14,40	143,71	10

*L'ancien ST 60 diamètres 9 x 8 mm, mailles 100 x 200 mm peut encore être produit temporairement dans les DOM-TOM.
 Note : Il convient que la longueur d'about ne soit pas inférieure à 25 mm (NF A35-080-2).

DESIGNATIONS DE LA GEOMETRIE DES TREILLIS SOUDES ADETS



ADETS	NF EN 10080	Légende
L	L	Longueur du panneau
l	B	Largeur du panneau
D	d _l	Diamètre des fils longitudinaux
d	d _c	Diamètre des fils transversaux
E	PL	Espacement des fils longitudinaux
e	P _c	Espacement des fils transversaux
ad	u ₄	Longueur d'about droit
ag	u ₃	Longueur d'about gauche
AV	u ₁	Longueur d'about avant
AR	u ₂	Longueur d'about arrière

1.2.3. Calesen Plastique

PROFIL PERFORE

- U en plastique très résistant, très largement découpé pour passage du béton.
- Longueur : 2 ML

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
910949	PROFIL PVC PERFORE H 20	20	100	5400
910950	PROFIL PVC PERFORE H 25	25	100	4200
910951	PROFIL PVC PERFORE H 30	30	100	3600
910952	PROFIL PVC PERFORE H 40	40	100	2400
910953	PROFIL PVC PERFORE H 50	50	60	1680



PROFIL ZIGZACLIP

- Cale plastique largement découpée assurant une excellente pénétration du béton.
- Chaque longueur de 2 ML est constituée de 3 pièces de 0,67 ML munies d'une attache rotative qui permet un positionnement en forme de serpent.

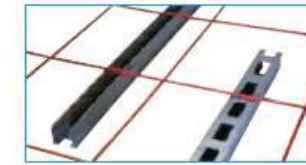
Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
906239	ZIGZACLIP Lg 2 ML	30	100	3000



PROFIL POUR ISOLANT

- Cale plastique en forme de U pour calage des armatures sur les isolants.
- Positionnement du profil les ailes du U vers le haut.
- Longueur : 2 ML

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
906240	PROFIL PVC ISOL H30	30	100	3600



PROFIL ONDULE

- Cale plastique très résistante et très stable.
- Pieds du profil en picots pour éviter sa visibilité au décoffrage.
- Longueur : 1 ML

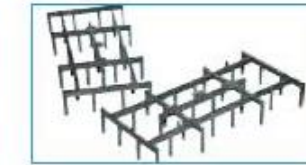
Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
906236	PROFIL PVC ONDULE H 25	25	80	6800
906237	PROFIL PVC ONDULE H 30	30	80	6000
906238	PROFIL PVC ONDULE H 40	40	80	4800



CALE RAX

- Cale horizontale résistante pour calage des aciers en fond de moule ou calage des treillis soudés.
- La dimension des cales est de 200 x 80 mm.

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [pc]	Palette [pc]
905436	CALE RAX 20 - RECTANGULAIRE	20	125	10000
905389	CALE RAX 25 - RECTANGULAIRE	25	250	7500
905391	CALE RAX 30 - RECTANGULAIRE	30	250	6250



CALE PAPILLON

- Cale plastique très résistante et très stable.
- La pince extensible de la cale PAPILLON lui permet de s'adapter et de se fixer solidement sur des fers de Ø 2 à 8 mm.

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [pc]
905302	CALE PAPILLON GRISE 15MM	15	2000
911405	CALE PAPILLON GRISE 20MM	20	2000
911265	CALE PAPILLON GRISE 25MM	25	1500
911266	CALE PAPILLON GRISE 30MM	30	1500
911440	CALE PAPILLON GRISE 40MM	40	1250
905310	CALE PAPILLON GRISE 50MM	50	1000



ZIG ZAG DE CALAGE

- Serpentin en treillis soudés.
- Bonne stabilité - Ne bascule pas.
- Aucun contact avec le coffrage.

ZIG ZAG V : Fer intérieur vertical

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
911338	ZIGZAG V DE CALAGE H 50	50	50	3000
911339	ZIGZAG V DE CALAGE H 70	70	50	2000
911340	ZIGZAG V DE CALAGE H 90	90	50	2000
911341	ZIGZAG V DE CALAGE H 110	110	50	1600
911342	ZIGZAG V DE CALAGE H 130	130	50	1200
911343	ZIGZAG V DE CALAGE H 150	150	50	1200
911344	ZIGZAG V DE CALAGE H 200	200	50	800



ZIG ZAG SI : Fer intérieur en forme de sinusoïde

Code	Désignation	E [mm]	Conditionnement [ML]	Palette [ML]
905399	ZIGZAG SI DE CALAGE H 50	50	100	4000
905401	ZIGZAG SI DE CALAGE H 70	70	100	4000
905403	ZIGZAG SI DE CALAGE H 90	90	100	3000
905406	ZIGZAG SI DE CALAGE H 110	110	100	3000
905408	ZIGZAG SI DE CALAGE H 130	130	100	3000
905409	ZIGZAG SI DE CALAGE H 150	150	100	3000
905412	ZIGZAG SI DE CALAGE H 200	200	100	2000



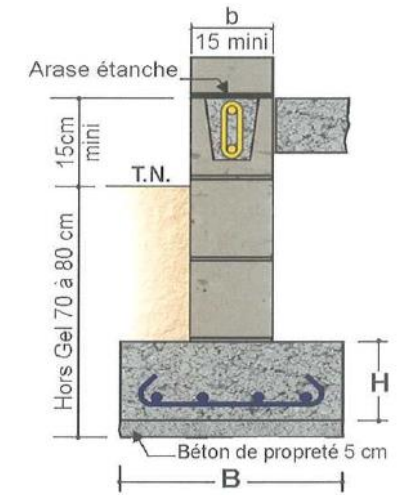
FONDATEMENTS DE LA MAISON INDIVIDUELLE

Semelles filantes

CONFORMES au D.T.U. 13-12: l'armature minimale de chaînage de fondation est de 1,6 cm² en armatures HA FeE500.

Semelles Plates S
Sols homogènes peu compressibles,
Absence de risque de tassements différentiels.

Section	Désignation Réf. L	Section Béton B x H cm	Ø ① mm	Longueur standard 6m		
				Charges admissibles P _{ser} (daN/ml) aux E.L.S.		
				Contraintes admissibles du sol (daN/cm ²) aux E.L.S.		
				1	1,5	2
	S 35	45 x 20	3 Ø 8*	4500	6750	6770
	S 35R	45 x 20	3 Ø 10	4500	6750	9000
	S 45	55 x 25	4 Ø 8	5500	8250	9690
	S 55	65 x 25	4 Ø 8	6500	9750	13000
	S 65	75 x 30	4 Ø 8	7500	11250	15000



- Poutrelles avec aciers dépassants de 8 à 10cm (production spéciale type U)



Nature de l'appui	Appui minimum (*)
Maçonnerie neuve avec chaînage béton	5cm
Béton banché ou poutre coulée en place (coupe D)	2cm
Poutre noyée, retroussée ou chevêtre ULYSSE (coupe E)	2cm
Sur poutre préfabriquée (coupe F)	2cm

(*) dans certains cas un appui minimum plus important peut être imposé par notre bureau d'études. (voir sur le plan de pose)

Extrait du CCTP

Lot n°1 Terrassement / Gros Œuvre :

1-1 Exposé du projet :

Le présent projet concerne la construction d'une maison individuelle.

1-2 Réglementation Thermique

La réglementation thermique applicable au présent projet est la RT 2005.
L'entreprise doit une notice thermique avant démarrage des travaux avec les contraintes du projet.

1-3 Documentation technique de référence :

- Tous les DTU en vigueur à la signature du marché,
- Règles BAEL 91 révisées 99 (DTU P 18-702) et règles de béton précontraint B.P.E.L 91 (DTU P 18-703)(avril 1992, février 2000).
- Les réglementations au feu,
- Les réglementations Neige et Vent,
- Les règles d'isolation thermiques 2005,
- Les règles acoustiques,
- Les normes de sécurité.

1-4 Rapport géotechnique :

Les rapports et reconnaissances effectués sur la parcelle désignée indique que le « bon » sol se trouve au niveau - 0,70 m / TN sur l'ensemble de l'emprise du projet de construction. Néanmoins les fondations par semelles filantes ou massifs isolés sont à ancrer de 30 cm dans le « bon » sol.

1-5 Assainissement :

Canalisations EU – EV - EP enterrées sont réalisées en PVC conformément aux règles en vigueur ;

- EU – EV = pente minimum 1,5 à 2 %
- EP = pente minimum 1,5 à 2 %

Réalisation des essais dits COPREC n°1 et n°2 y compris fourniture des procès verbaux.
Raccordements jusqu'aux collecteurs en limite de propriété.

2-1-1 Ouvrage en béton armé et/ou banché :

- Béton :

Les bétons utilisés seront conformes à la norme NF EN 206-1 bétons à propriétés spécifiés.

- Classe d'exposition = XF1
- Classe de consistance = Classe S 5
- Classe de chlorure = CL 0,40
- Diamètre maximale des granulats = 22 mm
- Adjuvants = adjuvants utilisés seront agréés COPLA

Les bétons de dallage doivent recevoir un produit de cure type Protec dalle de chez Knauf.

- Aciers / Armatures :

Les aciers seront conformes aux normes NF A 35-024 (juin 1993) : Aciers pour béton-Treillis de peau - Eléments constitutifs.

- Armatures lisses = Fe E235
- Armatures Haute Adhérence = Fe E 500

Ancrage des treillis soudés (selon tableau ADETS) :

- 3 soudures pour les fils porteurs
- 2 soudures pour les fils de répartition.

Enrobage des aciers ; minimum 25 mm.

2-1-2 Fondations :

Réalisées par semelles superficielles (isolées ou filantes) de fondations, dimensions suivant plans et calculs réalisés par le bureau d'étude béton de l'entreprise de Gros oeuvre:

- SF 1 = largeur 50 cm hauteur minimum 20 cm
- SF 2 = largeur 50 cm hauteur minimum 20 cm
- SF 3 = largeur 50 cm hauteur minimum 20 cm

Armatures suivants DT 14 / 17 issus BET, Nomenclature des aciers, enrobage mini 25 mm. Profondeur d'ancrage suivant étude géotechnique. Béton dosé à 325 kg/m³ de ciment CLK, résistance à 28 jours, $f_c 28 = 25$ MPa minimum.

Prévoir gros béton pour rattraper niveau d'ancrage selon résultat étude géotechnique.

2-1-3 Soubassements :

Elévation des soubassements en parpaings pleins allégés d'épaisseur 20 cm, selon plans, type B 80, hourdés au mortier. 3 Tas maximum.

2-1-4 Dallage sur terre plein porté:

Mise en œuvre et coulage d'un dallage sur terre plein portée en béton armé suivant hypothèses du bureau d'étude, soit une dalle de 18 cm d'épaisseur, béton dosé à 350 kg/m³ de ciment.

Réservation de 12 cm par rapport au niveau +/- 0,00 pour plancher chauffant (isolant type Effisol 6 cm + chape Fluide ép 5 cm + carrelage et colle ép 1 cm).

Polyane ép 200 microns.

Isolation par polystyrène type Unimat sol ép 8 cm sous toute la surface des parties habitables (RT 2005).

Remblai sous dallage par couche compactée :

- Hérissonnage en tout venant ép = 30 cm
- Couche de finition par sable ép = 5 cm

Armature du dallage par treillis soudé ST10, ST20, ST35, ST50, en deux nappes (écartement des nappes = 110 mm) posées sur calage adéquat, béton ou métallique et HA en complément suivant plans du bureau d'étude béton.

Chaînage périphérique par armatures filantes 2 HA 10 + épingles de répartition.

Finition par talochage mécanique.

Coffrage des rives par planelles ép 5 cm.

2-1-5 Murs de superstructure (extérieurs/intérieurs) :

Élévation en agglos de 20 cm creux type B40, hourdés au mortier de ciment y compris linteaux, béton armé, chaînages verticaux et horizontaux en béton dosé à 350 kg/m³ (CPA ou CPJ) fc28 = 25 MPa. Localisation suivant plans archi et étude béton.

2-1-6 Poutres, achelets et linteaux :

Coulage des poutres, achelets et linteaux, dimensions suivant calculs du bureau d'étude, finition soignée, béton dosé à 350 kg/m³ de ciment (CPA ou CPJ) fc28 = 25 MPa.

2-1-7 Plancher haut du Rez-de-chaussée :

Plancher poutrelles / hourdis type « Rector » ép 12 + 4 cm, hourdis béton. Réserve de 12 cm pour plancher chauffant, composition : Effisol ép 6 cm, Chape fluide ép 5 cm, Parquet + sous couche ép 1 cm.

Attention :

Zone d'hourdis négatif sur entrée pour reprise des efforts de la partie auvent du sas entrée, zone en dalle pleine avec pose d'un isolant en sous face de type Fibralth ép 10 cm, y compris toutes sujétions de ferrailage et de coffrage.

En zone terrasse accessible étanchéité multicouche remontée jusqu'en acrotère avec plots pvc et dalle gravillonnée, y compris isolation type polystyrène rapportée en sous face ép 12 cm.

Renseignements complémentaires :

Masse des poutrelles et des entrevous : 120 kg / m²

Volume de béton de la dalle de compression : 0.048 m³ / m²

Masse volumique du béton : 2500 kg / m³

Charges d'exploitations : 150 kg / m²

2-1-8 Ravalements :

- Soubassements :

Enduit en soubassement, mortier bâtard taloché hydrofugé d'épaisseur moyenne 1 cm, hauteur environ 40 cm.

- Façades :

Enduit extérieur monocouche d'imperméabilisation des façades type Weber & Broutin

PROCALIT F finition grattée épaisseur environ 2 cm :

Blanc 000 et Gris Perle 091 emplacement suivant plans permis de construire, y compris toutes sujétions (résine d'accrochage, baguette d'angle PVC, grillage éventuel,...)

3-1 Option :

Remplacement de l'escalier métallique par escalier béton coulé en place 2 volées droites + palier intermédiaire ép16 cm, paillasse ép 12 cm, ferrailage suivant étude béton.

Respect de la règle de Blondel : $60 < 2H + G < 64$

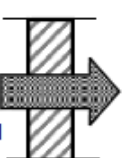
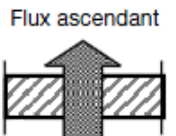
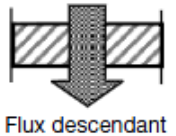
Finition très soignée.

Ressources Sciences.

Conductivité thermique de quelques matériaux (λ)

Gros oeuvre		Isolants		Enduit et plâtre	
Béton	1,67	Laine de roche	0,046	Fermacell	0,36
Parpaing	0,9	Laine de verre	0,039	Plaque BA13	0,25
Béton cellulaire	0,12	Polyuréthane (plaque)	0,02	Enduit à la chaux	0,7
Monomur TC	0,12	Lame d'air ventilée	0,192	Enduit ciment	0,8
Pierre	1,2	Lame d'air	0,07		

Rsi - Rse

Paroi donnant sur : - l'extérieur - un passage ouvert - un local ouvert ⁽²⁾	R_{si} m ² .K/W	R_{se} ⁽¹⁾ m ² .K/W	$R_{si} + R_{se}$ m ² .K/W
Paroi verticale inclinaison $\geq 60^\circ$  Flux horizontal	0,13	0,04	0,17
 Flux ascendant Paroi horizontale inclinaison $< 60^\circ$	0,10	0,04	0,14
 Flux descendant	0,17	0,04	0,21

(1) Si la paroi donne sur un autre local non chauffé, R_{se} s'applique des deux côtés.
(2) Un local est dit ouvert si le rapport de la surface totale de ses ouvertures permanentes sur l'extérieur, à son volume, est égal ou supérieur à 0,005 m²/m³. Ce peut être le cas, par exemple, d'une circulation à l'air libre, pour des raisons de sécurité contre l'incendie.

Délimitation des zones



Extrait réglementation thermique 2005

ISOLATION DES MURS	
Valeur générale conseillée	R=3.15
Sous ossature métallique	R=3.15
Doublage collé	R=2.95
ISOLATION DES SOLS	
Valeur générale conseillée	R \geq 2.25
Chappes flottantes	R=2.25
ISOLATION COMBLES ET TOITURE	
Valeur général conseillée	R > 6
Charpente traditionnelle	R=6.25
Entre fermettes	R=6.25
Combles non aménagés	R=6

Extrait de la réglementation thermique 2012

Parois opaques	BBC 2012	BEPOS 2020
Isolation combles	R \geq 8	R \geq 10
Isolation murs	R \geq 4	R \geq 5
Isolation sols	R \geq 4	R \geq 5

R : résistance thermique en m².K/W
BBC : bâtiment basse consommation
BEPOS : bâtiment à énergie positive